



Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 20 novembre 2017 à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M<sup>mes</sup> et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Daniel Campbell, Sylvie Ouellette, Vincent Roy, Jean-François Poulin et Jean-Yves Boulianne, sous la présidence du maire, M. Patrick Melchior, formant quorum. Étaient également présents M. François Giasson, directeur général et M<sup>me</sup> Marielle Benoit, greffière.

**Le maire présente les conseillers et les invite à prendre leur place à la table du conseil municipal.**

**Par la suite, il s'adresse aux citoyens présents avant de débiter la séance.**

#### **Première période de questions**

Deux des trente-neuf personnes présentes posent des questions sur les sujets suivants :

- Sujet 3 - Adoption du premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H1-078, H1-079, H1-080 et H1-082)* - Demande des détails sur le règlement.
- Sujet 27 - Nomination d'un coordonnateur culture et vie communautaire - Demande si le poste a été ouvert au public.

**2017-419**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

### **Procès-verbaux**

**2017-420**

#### **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 2 octobre 2017**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance tenue le 2 octobre 2017 a été remise à chacun des membres du conseil au moins soixante-douze heures avant la séance;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU des conseillers que la greffière soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance tenue le 2 octobre 2017.

QUE ledit procès-verbal soit adopté tel que présenté.

### **Réglementation**

**2017-421**

#### **Adoption du premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H1-078, H1-079, H1-080 et H1-082)***

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;



CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 2 octobre 2017;

Le vote est demandé par M. Vincent Roy.

M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault, M. Daniel Campbell, M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette, M. Jean-François Poulin et M. Jean-Yves Boulianne votent pour l'adoption du premier projet de règlement.

M. Vincent Roy vote contre pour l'adoption du premier projet de règlement.

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU des conseillers que le premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H1-078, H1-079, H1-080 et H1-082)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

**2017-422**

**Adoption du Règlement 521 concernant les modalités de publication des avis publics**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement a été adopté le 2 octobre 2017;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU des conseillers que le *Règlement 521 concernant les modalités de publication des avis publics* soit adopté suivant sa forme et teneur.

**2017-423**

**Adoption du Règlement 522 relatif aux fossés et à l'installation de ponceaux**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement a été adopté le 2 octobre 2017;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU des conseillers que le *Règlement 522 relatif aux fossés et à l'installation de ponceaux* soit adopté suivant sa forme et teneur.

**Administration générale, greffe et affaires juridiques**

**2017-424**

**Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal**

Sont déposées les déclarations d'intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil municipal.



2017-425

**Nomination de responsables de dossiers et désignation des membres du conseil municipal aux divers comités**

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU des conseillers de procéder aux nominations suivantes :

**Responsable des dossiers :**

Administration et incendie	Patrick Melchior
Traitement des eaux	Jean-François Poulin
Loisirs et sports	Daniel Campbell
Travaux publics	Jean-Yves Boulianne
Communautaire, famille et Bibliothèque	Sylvie Ouellette
Services techniques et développement	Jean-François Poulin
Ressources humaines	Vincent Roy
Communications	Sylvie Ouellette
Culturel et patrimoine	Nathalie Dépeault

**Représentants de la Ville :**

Comité de négociation des conventions/ententes	Patrick Melchior Vincent Roy Jean-Yves Boulianne
Carrefours culturels	Patrick Melchior Vincent Roy
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie	Patrick Melchior
Chambre de commerce de Brome-Missisquoi	Vincent Roy
Comité consultatif d'urbanisme	Jean-Yves Boulianne Jean-François Poulin
Comité d'équité salariale	Vincent Roy
Comité de retraite	Patrick Melchior
Comité de sécurité civile	Patrick Melchior Daniel Campbell Vincent Roy
Comité tourisme et pistes cyclables	Daniel Campbell Sylvie Ouellette
Organisme de bassin versant de la Yamaska	Jean-François Poulin
Fonds de développement Farnham-Rainville inc.	Patrick Melchior Jean-François Poulin
Office municipal d'habitation de Farnham	Patrick Melchior
Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi	Patrick Melchior Jean-Yves Boulianne
Responsables des questions familles et aînés	Nathalie Dépeault Sylvie Ouellette
Comité de développement social	À venir

QUE la résolution 2015-008 soit abrogée à toutes fins que de droit.

2017-426

**Nomination des maires suppléants pour l'année 2018**

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU des conseillers de désigner les maires suppléants pour l'année 2018 comme suit :



Mois	Conseiller
Janvier	Nathalie Dépeault
Février	Nathalie Dépeault
Mars	Daniel Campbell
Avril	Daniel Campbell
Mai	Sylvie Ouellette
Juin	Sylvie Ouellette
Juillet	Vincent Roy
Août	Vincent Roy
Septembre	Jean-François Poulin
Octobre	Jean-François Poulin
Novembre	Jean-Yves Boulianne
Décembre	Jean-Yves Boulianne

**2017-427 Entente sur le filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès de personnes vulnérables**

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 3 novembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU des conseillers d'approuver la conclusion d'une entente sur le filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès de personnes vulnérables avec la Sûreté du Québec de Brome-Missisquoi.

QUE M<sup>mes</sup> France Landry, responsable des ressources humaines et Marielle Benoit, greffière, soient autorisées à signer cette entente et à faire les demandes en lien avec cette celle-ci.

**2017-428 Demande de désignation de célébrants pour les mariages civils et unions civiles**

CONSIDÉRANT que l'article 366 du *Code civil du Québec* permet aux maires et aux fonctionnaires municipaux de demander au ministre de la Justice d'être désignés comme étant compétents pour célébrer des mariages ou des unions civiles;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham reçoit des demandes pour la célébration de mariages ou d'unions civiles sur son territoire;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Ville de Farnham de désigner deux célébrants compétents sur son territoire;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU des conseillers de demander au ministère de la Justice de désigner M. Patrick Melchior, maire, et M<sup>me</sup> France Landry, fonctionnaire municipale, comme célébrants compétents pour célébrer des mariages et des unions civiles sur son territoire.

**2017-429 Bail du restaurant et du bar de l'aréna Madeleine-Auclair**

Document : Lettre de M<sup>me</sup> Caroline Jean datée du 2 novembre 2017 et nouveau bail signé par M<sup>mes</sup> Mélissa Ledoux et Heidi Desmeules-Bergeron daté du 3 novembre 2017.

CONSIDÉRANT le bris de bail par M<sup>me</sup> Caroline Jean;



Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU des conseillers d'accepter les termes du bail intervenu avec M<sup>mes</sup> Mélissa Ledoux et Heidi Desmeules-Bergeron relatif à l'exploitation du restaurant et du bar de l'aréna Madeleine-Auclair.

QUE la signature de celui-ci par le maire et la greffière soit ratifiée.

**2017-430**

**M. André Paquette - Mainlevée**

CONSIDÉRANT que M. Paquette a acheté, le 21 décembre 2012, l'immeuble sis au 19, rue Saint-Alphonse;

CONSIDÉRANT que le paiement de cette transaction a été fait en deux versements;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham avait enregistré une hypothèque légale sur l'immeuble;

CONSIDÉRANT que le paiement a été entièrement effectué;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU des conseillers d'approuver le projet de mainlevée préparé par M<sup>e</sup> Diane Lépine pour cette transaction.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

**2017-431**

**Club de chasse, pêche et tir de Farnham inc. - Pacte Brome-Missisquoi 2017-2018**

Document : Lettre du Club de chasse, pêche et tir de Farnham inc. datée du 6 novembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU des conseillers d'appuyer, sans contribution financière, le projet du Club de chasse, pêche et tir de Farnham inc. dans le cadre du Pacte Brome-Missisquoi 2017-2018 relatif aux installations de réduction du bruit.

**2017-432**

**Corporation de développement communautaire de Brome-Missisquoi - Pacte Brome-Missisquoi 2017-2018**

Document : Lettre de la Corporation de développement communautaire de Brome-Missisquoi datée du 13 novembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU des conseillers d'appuyer, sans contribution financière, le projet de la Corporation de développement communautaire de Brome-Missisquoi dans le cadre du Pacte Brome-Missisquoi 2017-2018 relatif au démarrage d'un réseau en développement social et des communautés.



## Finances municipales

### 2017-433 Transferts budgétaires

Document : Dossier de la trésorière daté du 7 novembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU des conseillers d'autoriser les transferts budgétaires suivants :

Objet	De	À	Montant
Aréna - Système de réfrigération	02-190-00-995	02-701-30-526	12 400 \$
	02-701-30-970		4 100 \$
Aréna - Bris du chauffe-eau	02-701-30-970	22-700-00-722	4 900 \$
	02-701-53-522		2 500 \$
Terrain de soccer du parc de Rainville	02-701-53-522	22-700-00-721	100 \$
	02-701-57-522		3 000 \$
	02-701-71-516		1 900 \$

### 2017-434 Utilisation du fonds de roulement - Service de traitement des eaux

Document : Dossier du directeur du Service de traitement des eaux daté du 9 novembre 2017.

CONSIDÉRANT l'urgence de procéder au remplacement du turbidimètre en continu à l'eau décantée à la station de traitement d'eau;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU des conseillers de décréter que le financement de la dépense de remplacement du turbidimètre en continu à l'eau décantée à la station de traitement d'eau, au montant de 4 876,72 \$.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-400-00-721 et financée par le fonds de roulement et remboursée sur une période de trois ans.

### 2017-435 Versements de taxes 2018

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU des conseillers de décréter que le paiement des taxes municipales, à compter de l'année 2018, sera effectué en six versements.

### 2017-436 Vente pour taxes 2016 - Lot 4 389 777 du cadastre du Québec - Confirmation de propriété

CONSIDÉRANT que le lot 4 389 777 du cadastre du Québec a été vendu lors de la procédure de vente pour taxes du 28 octobre 2016;

CONSIDÉRANT que le propriétaire n'a pas exercé son droit de retrait dans les délais prévus par la loi;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU des conseillers de confirmer la vente du lot 4 389 777 du cadastre du Québec à M. Michael Horan au montant de 324 \$.



QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

**2017-437 Pacte Brome-Missisquoi 2017-2018 - Panneau d'information**

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham désire installer un panneau d'information à une entrée de ville;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU des conseillers de déposer une demande au Pacte Brome-Missisquoi 2017-2018 pour l'acquisition et l'installation d'un panneau d'information lumineux à une entrée du territoire de la Ville de Farnham.

**2017-438 Comptes à payer**

Documents : Listes de chèques datées du 20 novembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU des conseillers d'approuver les factures faisant partie des listes de chèques ci-dessous :

Déboursés payés d'avance pour un montant total de 1 711 603,92 \$.

Comptes à payer pour un montant total de 581 635,05 \$.

QUE le compte de dépenses de M<sup>me</sup> Pauline Mercier soit approuvé.

QUE l'état des revenus et dépenses au 16 novembre 2017 soit approuvé.

**2017-439 Travaux de réfection des filtres à la station de traitement d'eau - Paiement 15**

Document : Dossier du directeur du Service de traitement des eaux daté du 2 novembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU des conseillers d'effectuer le paiement 15 des travaux de réfection des filtres à la station de traitement d'eau à la compagnie Groupe Mécano inc. au montant de 1 137,22 \$, incluant les taxes.

QU'une retenue de 10 % représentant la somme de 109,90 \$, excluant les taxes, a été effectuée sur ce paiement.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-400-00-721.

**2017-440 Aide financière aux organismes ayant participé à la fête de l'Halloween 2017**

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 31 octobre 2017.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette



ET RÉSOLU des conseillers de verser aux organismes ayant fait du bénévolat à la fête de l'Halloween 2017 les sommes suivantes :

Action Plus Brome-Missisquoi	100 \$
Centre d'action bénévole de Farnham	100 \$
Cercle des Fermières de Farnham	100 \$
Chevaliers de Colomb	100 \$
Club Optimiste de Farnham	100 \$
Club photo PixelArt	100 \$
CPE Le Colibri	100 \$
CPE Les Champignoies	100 \$
Groupe scout La Chaîne	100 \$
Maison des jeunes de Farnham	100 \$

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-92-447.

**2017-441 Centre d'action bénévole de Farnham - Aide financière**

Document : Lettre du Centre d'action bénévole de Farnham datée du 20 octobre 2017.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU des conseillers d'octroyer une aide financière de 1 800 \$ au Centre d'action bénévole de Farnham pour le projet des paniers de Noël 2017.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

**2017-442 Comité régional de pastorale sociale de Farnham et région - Aide financière**

Document : Lettre du Comité régional de pastorale sociale de Farnham et région datée du 6 novembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU des conseillers d'octroyer une aide financière de 500 \$ au Comité régional de pastorale sociale de Farnham et région pour l'organisation du souper de Noël 2017 des personnes seules et des familles défavorisées.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

**2017-443 Centraide - Campagne de financement**

Document : Dossier de la trésorière daté du 27 octobre 2017.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette





ET RÉSOLU des conseillers, dans le but d'encourager les employés à contribuer à la campagne de financement 2017 de Centraide, de donner, pour chaque versement hebdomadaire fait par les employés, la même somme jusqu'à concurrence de 1 \$ par employé par semaine.

QUE cette contribution soit toutefois d'un maximum de 500 \$.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

## Ressources humaines

**2017-444**

### **M<sup>me</sup> Josianne Monty - Formation**

Document : Dossier de la trésorière daté du 31 octobre 2017.

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham encourage ses employés à se perfectionner;

CONSIDÉRANT que M<sup>me</sup> Monty s'est inscrite, à l'automne 2015, à une formation de « Programme court en comptabilité »;

CONSIDÉRANT que M<sup>me</sup> Monty désire poursuivre sa formation en complétant un certificat en comptabilité;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 33 de la convention collective des employés cols blancs;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU des conseillers d'autoriser le remboursement, sur preuve de réussite, des cours du certificat en comptabilité à être suivis par M<sup>me</sup> Josianne Monty, dès la session d'hiver 2018.

QUE ce remboursement ne couvre que les frais obligatoires d'inscription.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-130-00-454.

**2017-445**

### **Nomination d'un coordonnateur culture et vie communautaire**

CONSIDÉRANT la départ de M<sup>me</sup> Gabrielle Labbé le 22 décembre prochain;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de combler le poste de coordonnateur culture et vie communautaire;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU des conseillers de nommer M. Éric Tremblay à titre coordonnateur culture et vie communautaire à compter du 11 décembre 2017.

QUE les conditions de travail et avantages rattachés à ce poste soient ceux inscrits dans la convention collective actuellement en vigueur.



## Traitement des eaux

### 2017-446 Bilan annuel de la gestion de l'eau potable 2016

Est déposé le bilan annuel de la gestion de l'eau potable 2016 pour la Ville de Farnham.

## Travaux publics

### 2017-447 Plan de déneigement 2017-2018

Document : Plan de déneigement du directeur du Service des travaux publics, non daté.

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU des conseillers d'approuver le plan de déneigement proposé par le directeur du Service des travaux publics pour la saison hivernale 2017-2018.

### 2017-448 Club Riverain V.T.T. - Autorisation de passage

Document : Lettre du Club Riverain V.T.T. datée du 29 septembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU des conseillers d'autoriser les membres du Club Riverain V.T.T. à traverser le chemin Lebeau à la hauteur de la piste cyclable.

QUE le droit de passage demandé sur le lot 5 034 534 du cadastre du Québec (Près de la caserne) ne peut être octroyé, la Ville de Farnham n'étant plus propriétaire de cet immeuble.

QUE cette autorisation (Chemin Lebeau) pourra être retirée en tout temps à la discrétion des membres du conseil municipal.

QU'il n'est pas nécessaire au Club Riverain V.T.T. de la redemander à chaque année.

QUE la résolution 2016-360 soit abrogée à toutes fins que de droit.

## Services techniques et développement

### 2017-449 Travaux de clôtures du nouveau terrain de baseball - Réception finale

Document : Dossier du directeur des Services techniques et développement daté du 26 octobre 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU des conseillers d'effectuer la réception finale des travaux de clôture du nouveau terrain de baseball du Parc de Rainville en date de ce jour.

Que la retenue de 10 % représentant la somme de 4 216,15 \$, excluant les taxes, soit remise à la compagnie Clôtures et rampes DB inc.



QUE la garantie de soumission soit aussi remise à la compagnie Clôtures et rampes DB inc.

**2017-450**

**Projet domiciliaire de la Côte du pacifique - Demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques**

Document : Dossier du directeur des Services techniques et développement daté du 7 novembre 2017.

CONSIDÉRANT que, dans le cadre du développement résidentiel de la Côte du Pacifique (Lots 5 024 164 et 5 024 165 du cadastre du Québec) composé des rues Smith et Angus, le promoteur, Construction Novard inc., projette l'installation des infrastructures urbaines pour l'ouverture de celles-ci;

CONSIDÉRANT les nouvelles exigences du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011 en matière de gestion des eaux pluviales et la modification de la loi depuis le 23 mars 2017;

CONSIDÉRANT que l'obtention d'un certificat d'autorisation en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* est requis pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT la nécessité d'intégrer un bassin de drainage de rétention visant à traiter et à contrôler le débit des eaux pluviales;

CONSIDÉRANT que le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale en vigueur;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU des conseillers de ne pas s'objecter à la délivrance de l'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* pour ce projet.

QUE la Ville de Farnham exigera du promoteur, Construction Novard inc., de céder pour la somme de 1 \$ les rues publiques et les infrastructures urbaines construites dans le cadre de ce projet.

QUE la Ville de Farnham s'engage à prendre possession des rues publiques et des infrastructures urbaines après la réception finale des travaux.

QUE la Ville de Farnham s'engage à entretenir les ouvrages de rétention et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien.

QUE la Ville de Farnham autorise le promoteur, Construction Novard inc., à retenir les services de la firme WSP pour présenter au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques les plans et devis préparés par ceux-ci relativement auxdits travaux.

**2017-451**

**Demande de permis - 438-442, rue de l'Hôtel-de-Ville**

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 16 octobre 2017.



CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour des travaux aux galeries avant et arrière du bâtiment sis aux 438-442, rue de l'Hôtel-de-Ville;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU des conseillers d'autoriser l'émission du permis pour des travaux aux galeries avant et arrière du bâtiment sis aux 438-442, rue de l'Hôtel-de-Ville, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, aux conditions suivantes :

- Que les colonnes de soutien du toit de la galerie arrière située au deuxième étage soient capées en aluminium blanc.
- Que les colonnes de soutien des paliers et des escaliers donnant accès à la galerie arrière située au deuxième étage soient capées en aluminium blanc.

**2017-452 Demande de permis - 340-346, rue Principale Est**

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 16 octobre 2017.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour le remplacement de deux portes du bâtiment sis aux 340-346, rue Principale Est;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU des conseillers d'autoriser l'émission du permis pour le remplacement de deux portes du bâtiment sis aux 340-346, rue Principale Est, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, tel que demandé.

**2017-453 Comité consultatif d'urbanisme - Démission d'un membre**

Document : Courriel de M<sup>me</sup> France Vaudry daté du 6 novembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU des conseillers d'accepter la démission de M<sup>me</sup> France Vaudry à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme et la remercie pour le travail effectué à ce titre.

**Loisirs, culture et tourisme**

**2017-454 Activités 2018 - Permis de vente de boissons alcoolisées**

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 17 octobre 2017.

CONSIDÉRANT la programmation des activités culturelles pour l'année 2018;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy



ET RÉSOLU des conseillers d'autoriser la vente de boissons alcoolisées lors des activités suivantes :

Activité	Horaire	Lieu
Virginie Fortin	6 avril Midi à minuit	École secondaire Jean-Jacques-Bertrand
Fête nationale	23 juin Midi à minuit	Parc Roch-Bourbonnais
Mardi show Soirée country	10 juillet Midi à minuit	Rue de l'Hôtel-de-Ville
Mardi show Soirée années 80	24 juillet Midi à minuit	Rue de l'Hôtel-de-Ville
Mardi show Soirée latino	7 août Midi à minuit	Rue de l'Hôtel-de-Ville
Patrick Norman	21 septembre Midi à minuit	École secondaire Jean-Jacques-Bertrand
Simon Gouache	26 octobre Midi à minuit	École secondaire Jean-Jacques-Bertrand
Yves Lambert	30 novembre Midi à minuit	Marché de la Station Gourmande

QUE M<sup>me</sup> Roxanne Roy-Landry, directrice du Service des loisirs, culture et tourisme soit autorisée à demander les permis nécessaires à des événements.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-702-20-639.

### Seconde période de questions

Douze des quarante-trois personnes présentes posent des questions sur les sujets suivants :

- Adresse courriel des membres du conseil.
- Procès-verbaux du Comité consultatif d'urbanisme.
- Alertes par courriel pour les citoyens.
- Consultation des citoyens sur les projets.
- Attribution des dossiers aux conseillers municipaux.
- Partie du site Internet de la Ville pour les artistes, entreprises, etc.
- Grandeur prévue du panneau d'affichage lumineux.
- Projet de loi 122.
- Collecte des feuilles mortes.
- Circulation des matières dangereuses sur la voie ferrée.
- Dépenses en hygiène du milieu.
- Développements domiciliaires.
- Dimension du nouveau terrain de baseball.



- Place de la culture et centre multifonctionnel.
- Donation d'arbres aux nouveaux citoyens.
- Avis transmis par les Services techniques et développement.
- Copie des comptes à payer.
- Plan de déneigement.
- Bâtiment de l'ancien Jean-Coutu.
- Vente des terrains industriels.
- Incitatifs pour l'implantation d'industries.

La séance est levée à 20 h 25.

---

Marielle Benoit, OMA  
Greffière

---

Patrick Melchior  
Maire